

PROCES-VERBAL REUNION CONSEIL MUNICIPAL
Du 16 FEVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 19
en exercice : 19
présents : 13
votants : 16

L'an deux mil vingt-six le seize février, le Conseil municipal de la commune de SEGONZAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M Laurent GEORGES, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 09/02/2026

PRESENTS : M. GEORGES Laurent – Maire
M. BARNY Jean-François, Mme HERAULT Laure, M. Patrick DESCARSIN, Mme LAURICHESSE Léa, M. PERRIN Vincent, M. GILLARDEAU Romain, Mme MICHELET Karine, Mme NOEL Clarisse, M. ARMAND Régis, Mme BONNAUD Muriel, Mme SIRE Nathalie, M. MICHAUX Francis
Absents excusés : Mmes SEGUINOT Clémence, BELIN Nastasia, GUERBE Nathalie, BARBOT Marina, M. HOSTEING Etienne et RUMEAU Vincent
Procuration : Mme GUERBE Nathalie a donné procuration à M. BARNY Jean-François, Mme BARBOT Marina a donné procuration à M. ARMAND Régis, M. RUMEAU Vincent a donné procuration à Mme LAURICHESSE Léa.
Secrétaire de séance : M. PERRIN Vincent

► Le compte-rendu de la réunion du 18/12/2025 transmis par voie électronique est validé à 16 voix pour.

Les autres décisions prises au titre des délégations du conseil municipal ont été communiquées par voie électronique à l'ensemble des conseillers municipaux (urbanisme, finances) et ne soulèvent aucune question :

CERTIFICATS D'URBANISME							
N°	TYPE CU *	DATE	DEMANDEUR	TERRAIN	SECTION	N°	SUPERFICIE
16366 25 00062	CUI	15/12/2025	LEY Estelle - Notaire Jarnac- Champagne	La Trente	L	221	585 m ²
16366 25 00063	CUI	17/12/2025	BERTET Claire - Notaire Segonzac	4 rue Laussupe	C	871	1 870 m ²
16366 25 00064	CUI	29/12/2025	BRAASTAD TIFFON Isabelle - Notaire Cognac	Chez Allard	F	823 : 826	1 067 m ² 287 m ²
16366 26 00001	CUI	02/01/2026	BERTET Claire - Notaire Segonzac	7 rue H. G. Laurand	AC	124: 366: 438	112 m ² 382 m ² 194 m ²
16366 26 00002	CUI	09/01/2026	BERTET Claire - Notaire Segonzac	13 rue du Sémillon	AI	230, 190	135 m ² 779 m ²
16366 26 00003	CUI	27/01/2026	BERTET Claire - Notaire Segonzac	25 rue Pierre Viala	AD	58	556 m ²
16366 26 00004	CUI	28/01/2026	BERTET Claire - Notaire Segonzac	11 rue H. G. Laurand	AD	91	310 m ²
16366 26 00005	CUI	05/02/2026	BERTET Claire - Notaire Segonzac	3 rue de Gâte Pic	M	1155: 1158	30 m ² 1 730 m ²
16366 26 00006	CUI	09/02/2026	BRAASTAD-TIFFON Isabelle - Notaire Cognac	1 - 3 route de Bouteville	E E A	204 205 206	1 830 m ² 11 075 m ² 710m ²
16366 26 00007	CUI	10/02/2026	BERNARDEAU Bastien - Notaire Poitiers	8 rue Pierre Frapin	AB	108	173 m ²

DECLARATIONS PREALABLES			
N°	NOM	Adresse	Objet
16366 25 00059	DECHAMPS Marc	5 rue du sémillon	Installation véranda bioclimatique 20 m ²
16366 25 00060	DECHAMPS Marc	5 rue du sémillon	Pose portail + grillage
16366 25 00061	PARANTAUD Marie-Thérèse	4 rue Millardet	changement de fenêtre
16366 26 00001	RENAUD COINTREAU SAS	La Tour	Déplacement portail existant en limite de propriété
16366 26 00002	PEYROT Patrick	34 rue du Folignan	Installation clôture
16366 26 00003	Innovation pour solution énergétique M. BENSOUSSAN M.	10 rue de Gâte Pic	Installation 12 panneaux photovoltaïques surimposition à la toiture (28,32m ²)
16366 26 00004	LEZERAN Serge	6 rue de la Tonnellerie	Changement baie vitrée à l'identique (profil, couleur, matériaux)
16366 26 00005	MARENDAT Thierry	6 rue Millardet	Remplacement volets à l'identique . Pleins en rez-de-chaussée et persiennes à l'étage

PERMIS DE CONSTRUIRE				
N°	NOM	Adresse	Objet	surface créée
16366 25 00016	CHARLASSIER Bruno et Maryline	6 bis rue Pierre Viala	Construction garage / abri	72 m ²

DECLARATIONS D'INTENTIONS D'ALIENER						
N°	DATE	NOTAIRES	PROPRIETAIRE	ACQUEREUR	Réf cadastrales	ADRESSE
01-2026	02/01/2026	DOUTRELEAU Jade Notaire Segonzac	QUICHAUD Annick, QUICHAUD J-M.	LHOSTIS Philippe	AC 124; 366	7 rue H. G. Laurand
02-2026	22/01/2026	BELLEBEAU-COPIN Séverine Notaire Châteauneuf-S/Chte	SEGUINOT Clémence	SAS ARCOVITA SEGUINOT Clémence	AB 33; 255; 256; 258	22 rue Ravaz
03-2026	27/01/2026	BERTET Claire Notaire Segonzac	LAVERGNE Jacques	SCI M51 COGNAC	AD 58	25 rue Pierre Viala
04-2026	28/01/2026	BERTET Claire Notaire Segonzac	BONNEAU Bernard, Alain, Sylvie, Michel, DECELLE Nathalie	COLLARD Sylvie	AD 91	11 rue H. G. Laurand

PERMIS D'AMENAGER						
N°	NOMS	Date de dépôt du dossier	ADRESSE DU PETITIONNAIRE	ADRESSE DU TERRAIN	SECTION PARCELLES	TYPE de CONSTRUCTION
NEANT						

AUTORISATIONS TRAVAUX - ERP PMR					
N°	NOMS	ADRESSE projet	NATURE TRAVAUX	SECTION / PARCELLES	DEPOT DOSSIER
16366 26 00001	Pharmacie de Segonzac représentée par Stéphane AUDEBERT	8 place Pierre Frapin	Création espace de vaccination	AB	108
16366 26 00002	Département de la Charente représenté par J. SOURISSEAU	7 rue Jean d'Hermy (collège Font-Belle)	Rénovation salles de science	AB	260; 299

AUTORISATIONS POSE ENSEIGNE					
N°	NOMS	ADRESSE projet	NATURE TRAVAUX	SECTION / PARCELLES	DEPOT DOSSIER
NEANT					

ENGAGEMENTS FINANCIERS

MOUVEMENT	Tiers	Imputation	Mt. TTC
Fouriture et pose d'une vitre SALLE DU CHAI suite à sinistre	MIROITERIE DE COGNAC	D F 011 615221/6	369,07
4(D) Réfection toiture 15 rue Pierre Viala	BARBION FREDERIC	D I 23 2313 2421/41	86 273,52
5(D) Remise en forme et peinture suite choc AVD - JUMPY	CARROSSERIE XAVIER DEMARAIS	D F 011 61551/128	2 818,13
11(D) Tampon dateur - MAIRIE	SYG16 BUREAU VALLEE	D F 011 6064 /2	61,74
15(D) Produits d'entretien	HESPERUS HALVEA	D F 011 60631/10	5 308,07
16(D) 1 plaque de rue "3 impasse des Chardonnerets" - VOIRIE	PROZON	D F 011 60633/123	91,79
20(D) Entretien annuel chaudières gaz - GROUPE SCOLAIRE	JMB CONCEPT	D F Art:6156	4 697,28
22(D) Fournitures de bureau - MAIRIE, ST et SALLES	ABI PERIGNY MAJUSCULE	D F 6064	62,10
23(D) Achat panneaux routiers - VOIRIE 2025	SIGNAUX GIROD OUEST	D I 21 2152 2510 /23	892,60
24(D) Bâche - ESPACES VERTS	GARANDEAU MATERIAUX	D F 011 60632/30	75,30
25(D) 1 persienne PVC 4 vantaux - IMMEUBLE VIALA (logerne	NOVOLET	D I 21 2188 2520	494,40
26(D) Fournitures de bureau - MAIRIE, SALLES, EFS	ESPACE BUREAU 16	D F 6064	253,79
27(D) Remplacement ventilateur - PRESBYTERE	JF BARNY	D F 011 615228/34	819,60
28(D) Réfection sol - CIDS	FAGOT Adrien	D I 23 2313 2522/43	16 173,17
29(D) Remplacement chaudière - STADE	JMB CONCEPT	D I 23 2313 2520/17	3 598,16
94(D) Fournitures scolaires - ECOLE PRIMAIRE	LIBRAIRIE LAIQUE	D F 011 6067/5	35,72
95(D) Fournitures scolaires - ECOLE PRIMAIRE	LIBRAIRIE LAIQUE	D F 011 6067/5	10,75
101(D) Remise en état - LOGEMENT 2 RUE DE LA CROIX MAF	AAZ NETTOYAGE	D F 011 6283/41	4 320,00
132(D) Travaux de voirie 2025	CA GRAND COGNAC	D I 23 2315 2510 /23	21 084,49
136(D) Indemnité assistance à MD travaux de voirie 2025	CA GRAND COGNAC	D F 011 62268/23	500,00
168(D) 4 paquets enveloppes 110x220 - MAIRIE	FABREGUE	D F 011 6064 /2	238,66
223(D) Fonds de concours rénovation parcs lumineux EP - SI	SDEG CHARENTE	D I 204 2041582 2512 /23	17 364,60
237(D) Analyse de l'état du bâtiment CIDS	ETCHEVERRY	D F 011 611/43	1 272,00
238(D) Remplacement prises et boîtiers de connexion pour gui	SDEG CHARENTE	D I 204 2041582 2512/23	6 240,94
249(D) Fournitures scolaires - ECOLE ELEMENTAIRE	LIBRAIRIE LAIQUE	D F 011 6067/5	33,03
267(D) Pose et dépose de 10 guirlandes en traversée de rue 20:	SDEG CHARENTE	D F 011 6188/23	1 755,73
277(D) Brosses pour balayeuse - VOIRIE	CAROFF	D F 011 60632/23	384,00
279(D) Modification parcellaire pour vente terrains des Grande	AGT SELARL CABINET GUILLEMET	D F 011 62268/2	1 092,00
280(D) Complément travaux de voirie 2025	CA GRAND COGNAC	D I 23 2315 2510 /23	1 554,86
281(D) Complément travaux de voirie 2025	CA GRAND COGNAC	D I 23 2315 2510 /23	5 846,11
282(D) Installation d'un interrupteur sur l'alimentation de l'EP c	SDEG CHARENTE	D I 23 2315 2512	70,47
283(D) 26 panneaux amovible en acier galvanisé - SECURITE	CPS	D I 21 2158 2414 /23	2 652,00
284(D) Marquage au sol pour circuit pédagogique - SECURITE	CPS	D I 23 2315 2414 /23	1 569,46
285(D) Remplacement rouleau épareuse	MAUNAIS MAINGARD	D F 011 61551/123	2 307,74
293(D) Entretien 3 chaudières MAIRIE + 1 chaudière + adouciss	LANGE BENOIT	D F 615221	366,00
301(D) Traitement curatif contre les rongeurs - ECOLE MATEF	GOURDON ET FILS	D F 011 615232/4	216,00
324(D) Porte d'entrée 1 vantail logement RUE DE LA CROIX M	DEFI MENUISERIES CASEO	D I 23 2313 2520 /60	3 264,93
325(D) Porte d'entrée 1 vantail logement RUE DE LA CROIX M	DEFI MENUISERIES CASEO	D I 23 2313 2521/10	3 065,26
334(D) Autolaveuse autoportée pour les salles	VOUSSERT	D I 21 2188 2502 /6	12 122,99
335(D) Location fourgon nacelle du 12/01/2026 pour guirlandes	NEWLOC COGNAC	D F 011 61358 /23	1 125,92
336(D) Fonds de concours fournitures de 6 connecteurs de rac	SDEG CHARENTE	D I 204 2041582 2512 /23	146,32
337(D) Complément travaux de voirie - VOIRIE 2024	CA GRAND COGNAC	D I 23 2315 2410 /23	30 789,64
338(D) Reprise de la porte en aluminium - ECOLE PRIMAIRE	THOREAU L MENUISERIE	D F 011 615221/5	1 149,60
	TOTAL		242 567,94

M. le Maire informe l'assemblée que la présentation et le vote du CFU (point 1.1) sont reportés à la prochaine réunion de conseil en raison d'un problème technique que rencontre la DGFIP et de l'application CDG-D qui n'est plus depuis le 05/02/2026 fonctionnelle.

Il rappelle que depuis le 01/01/2026 la transmission par voie numérique du Compte Financier Unique aux services de l'Etat est obligatoire et suppose que la production de ce document validé par les services de la DGFIP soit possible. Les services de la DGFIP travaillent au rétablissement des applications qui sont depuis ce jour opérationnelles sauf l'application CDG-D qui impacte les documents budgétaires.

M.. le Maire indique que la prochaine séance de conseil municipal aura lieu le lundi 02/03/2026, séance durant laquelle l'assemblée sera invitée à valider le CFU 2025 et à voter le budget primitif 2026. Une convocation en bonne et due forme sera prochainement adressée aux conseillers municipaux.

1.1 Ouverture anticipée de crédits

M. Le Maire explique que l'article L1612-1 du CGCT stipule que jusqu'à l'adoption du budget primitif l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et

mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

M. le Maire informe que 2 vacances de logement sont constatées et que la commune doit rembourser les cautions avant le vote du budget.

Aussi il demande à l'organe délibérant une ouverture anticipée de crédits au compte 165 dépenses d'investissement pour un montant de 1 000€ et précise que ces crédits seront repris au budget primitif 2026.

► **Le Conseil municipal valide l'ouverture de crédits à hauteur de 1 000€ au compte 165 cautions dépenses section d'investissement, crédits qui seront repris au budget primitif 2026.**

2 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

2.1 Vente parcelle place Aire du Temple A394

M. le Maire rapporte :

L'étude de Me MAZEAU en charge de la vente de l'immeuble cadastré AC393, actuellement propriété de M. BARREAUD, est mandatée par la société LE PRISME PATRIMOINE acquéreur de l'immeuble pour le projet d'acheter la parcelle AC394 d'une superficie de 24m² jouxtant le foncier en vente et visiblement utilisée au fil des années par les locataires (cf photo) : présence d'une place de stationnement et d'un jardinet privé.



La commune n'ayant pas d'intérêt à conserver la parcelle AC 394 a proposé une cession au prix de 300€ TTC. Me MAZEAU par courriel du 22/01/2026 a informé la collectivité de la validation de la proposition.

Aussi M. le Maire propose au Conseil Municipal la vente de la parcelle AC394 pour la somme de 300€ TTC à la société LE PRISME PATRIMOINE, précise que les frais d'acte seront supportés par l'acquéreur.

► L'assemblée délibérante accepte de céder au prix (TTC) de 300€ la parcelle cadastrée AC394 à la société le Prisme Patrimoine et mandate M. Le Maire à l'exécution de cette décision.

2.2 Convention utilisation fossé voie communale

Dans le cadre d'une réhabilitation d'assainissement individuel de l'habitation située au 9 rue Gâte Pic à Deuille, propriété de M. et Mme RAFFIN Guy, et sur proposition des services de Grand Cognac compétents dans le domaine de l'assainissement, il est demandé à la collectivité d'accepter que les eaux traitées en sortie de fosse soient dirigées vers le réseau d'eaux pluviales communal existant.

La remise aux normes du système d'assainissement prévoit l'installation d'une filière compacte sur la parcelle de la propriété mais faute de place suffisante, il n'est pas possible de réaliser une infiltration sur la parcelle.

Grand Cognac a adressé une convention « type » d'autorisation d'utilisation des fossés de route communale en cas de rejets d'eaux traitées avec obligation pour les propriétaires de prendre un contrat d'entretien et transmission d'un rapport annuel à la commune et au service d'assainissement de Grand Cognac. Le regard de visite en sortie de filière sera muni d'un clapet anti-retour, l'exutoire devra être maintenu propre et tout branchement pénétrant est interdit.

Les travaux de réhabilitation d'assainissement individuel feront l'objet d'une visite de contrôle des services de Grand Cognac.

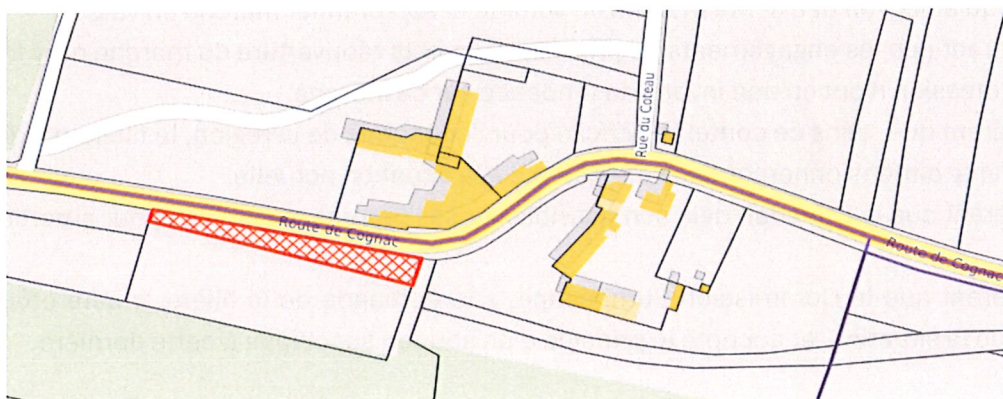
La commune se réserve le droit de demander des analyses aux frais du pétitionnaire pour attester de la bonne qualité des eaux traitées.

► Le Conseil Municipal invité à délibérer, autorise M. RAFFIN Guy à utiliser le fossé de la route communale pour y déverser les rejets d'eaux traitées provenant de son assainissement non collectif situé 9 rue Gâte Pic à Deuille et autorise M. le Maire à signer la convention s'y rapportant.

Arrivée de Mme BONNAUD Muriel 18h45.

2.3 Vente parcelle M 1083 aménagement RD 24 virage de Biard - Commune/Département

Afin de poursuivre le projet d'aménagement de la RD 24 et des virages de Biard, le Département par courriel du 22/01/2026 a adressé un projet de promesse de vente portant sur la parcelle M1083, parcelle destinée à accueillir le nouvel aménagement sécuritaire en entrée d'agglomération venant de Cognac réalisé par les services du Département.



La vente est consentie à l'euro symbolique pour une superficie de 5a 30ca.

► **L'assemblée délibérante valide la promesse de vente du Département et la cession à l'euro symbolique de la parcelle M1083 et autorise M. le Maire à signer tous documents se rapportant à cette décision.**

3 RESSOURCES HUMAINES

3.1 Ouverture de 2 postes adjoint technique principal 2^e classe et fermeture de 2 postes adjoints au 01/03/2026

Pour rappel, conformément à l'article L.313.1 du Code Général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de la possibilité d'avancement de grade de 2 agents des services « techniques et scolaire » au grade d'adjoint technique principal 2^e classe, il convient de créer les emplois correspondant pour la suite de la mise en œuvre de la procédure d'avancement de grade.

M. le Maire propose à l'assemblée la création de 2 emplois permanents au grade d'adjoint technique territorial principal 2^e classe à temps complet à raison de 35h hebdomadaire au 01/03/2026 et de fermer par voie de conséquence 2 postes d'adjoint technique territorial.

► **La proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents.**

4 AFFAIRES GENERALES

4.1 Motion soutien filière du Cognac

Monsieur le Président de l'Association des Maires de France 16 propose à l'ensemble des conseils municipaux de voter une motion de soutien à la filière du Cognac qui, comme chacun le sait, traverse une période délicate.

L'AMF16 s'engage à relayer auprès du Ministère de l'Agriculture ainsi qu'au niveau national les motions pour que les difficultés de la filière du Cognac soient prises en considération.

M. le Maire donne lecture du projet de motion :

« Résolution en faveur de la filière du Cognac

- Considérant que la filière Cognac a été ciblée par une enquête antidumping chinoise en réponse à des décisions apportées par l'Union Européenne dans le domaine des véhicules électriques.
- Considérant que cette procédure a très profondément déstructuré la présence du cognac sur ce qui était jusqu'alors son deuxième marché en volume et son premier marché en valeur.
- Considérant que les engagements de prix minimum et la réouverture du marché duty free négociés par l'interprofession n'ont en rien inversé la tendance sur ce marché.
- Considérant que, dans ce contexte difficile pour l'économie de la région, la filière n'a d'autre choix que d'adapter le dimensionnement de son vignoble à la situation actuelle.
- Considérant que la filière fait déjà son possible sur ses propres ressources pour amortir l'impact de ces taxes.
- Considérant que la Commission Européenne, à la demande de la filière, a acté officiellement de la gravité de la situation, et accepté le principe d'un soutien spécifique à cette dernière.

- Considérant que la participation des autorités françaises est nécessaire pour officialiser et faire aboutir cette démarche.
- Considérant que depuis six mois, ces mêmes autorités n'ont pas répondu aux demandes explicites et réitérées de l'interprofession d'appui en faveur de la filière.
- ▶ En conséquence, l'AMF 16 à l'unanimité de ses membres, en faveur d'un appui à la filière Cognac, demande expressément au gouvernement français qu'il accompagne cette dernière activement à Bruxelles pour faire émerger, avec la Commission Européenne, les mesures de soutien qui lui ont été promises. »

▶ **Considérant qu'il revient aux élus locaux de soutenir les acteurs économiques du territoire et la filière viticole, le Conseil Municipal à l'unanimité vote la motion de soutien à la filière du Cognac.**

M. MICHAUX Francis demande que la motion puisse leur être adressée. Les services de la Mairie transmettront ladite motion aux conseillers municipaux.

5 QUESTIONS DIVERSES

27/02/2026 Assemblée générale comité de Jumelage 18h30 salles des Distilleries

01/03/2026 CAVA association de voitures anciennes : exposition et sortie parking salles municipales à Segonzac 9H

M. Le Maire informe l'assemblée que cette association a rejoint le monde associatif de Segonzac et s'en réjouit.

07/03/2026 Carnaval 2026 (14h-18h) en collaboration avec les APE des écoles publique et privée, le collège et Accolade et le loto des Majorètes en soirée.

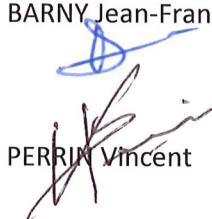
08/03/2026 Soirée théâtrale proposée par le Comité de Jumelage aux salles municipales

L'ordre du jour de la séance étant épuisé, la séance est levée à 18H55

GEORGES Laurent



BARNY Jean-François



HERAULT Laure



DESCARSIN Patrick




LAURICHESSE Léa



PERRIN Vincent



GUERBE Nathalie



MICHELET Karine



RUMEAU Vincent



NOEL Clarisse



GILLARDEAU Romain



SIRE Nathalie



BARBOT Marina



ARMAND Régis



BONNAUD Muriel



MICHAUX Francis

